



Pour que des étudiants de tous pays, français et étrangers, quelles que soient leur origine sociale et leur situation financière puissent rejoindre nos programmes, l'ESSEC facilite le financement des études.

L'ESSEC propose aux entreprises, aux diplômés et aux particuliers, de participer à la création de programmes de bourses et de soutenir ainsi l'ESSEC dans son recrutement d'étudiants talentueux. Nous cherchons ainsi à favoriser la diversité des promotions d'étudiants, source de performance à l'école et en entreprise.

## Objectifs

Créer un programme de bourses est un très bon moyen pour :

- Attirer des étudiants internationaux ou ayant d'autres profils particuliers.
- Les encourager à suivre une formation d'excellence à l'ESSEC.
- Accroître la notoriété de l'entreprise au sein de l'école.

Pour nos partenaires, les programmes de bourses constituent un levier pour attirer des profils adaptés à leurs besoins en recrutement.

## Comment devenir partenaire bourses

Le partenaire peut choisir de contribuer au fonds de Bourses de l'ESSEC ou décider de créer un programme spécifique qui peut porter son nom.

- **Bourses ESSEC (ouverture sociale, handicap...)**

Le fonds de bourses ESSEC est financé par des entreprises et organisations partenaires, par des diplômés et particuliers donateurs et par les fonds propres du Groupe ESSEC.

La commission d'attribution des bourses ESSEC statue sur les dossiers de demande de bourses. Elle est composée de représentants de la Direction générale du Groupe ESSEC et de la Direction du programme concerné. Les critères d'attribution sont le revenu et la situation familiale de chaque étudiant demandeur.

Le « fonds handicap » ESSEC peut allouer des bourses pour financer les surcoûts liés au handicap dans le cadre de l'intégration et l'accompagnement des étudiants handicapés, par exemple matériel, interprétariat, aide humaine, transport...





## • Bourses Entreprises

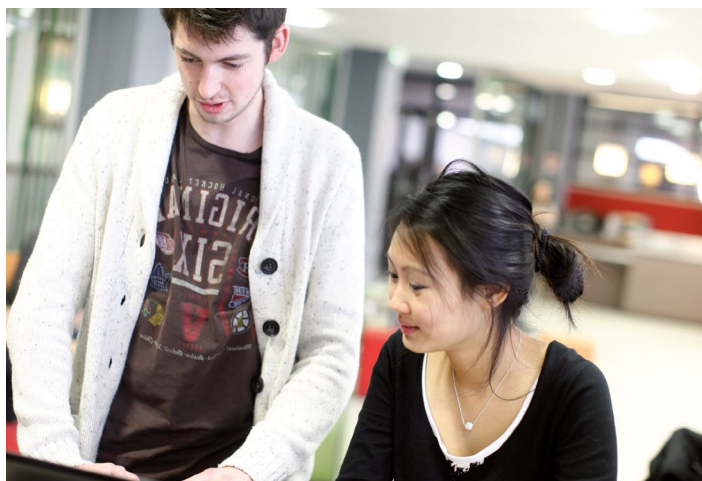
L'entreprise partenaire et l'ESSEC élaborent une convention, créent un comité de pilotage et définissent le cadre du programme de bourses :

- formations éligibles (ESSEC, Masters Spécialisés, doubles diplômes, programme d'échanges),
- les pays cibles,
- les critères de sélection,
- les dates limite de candidature,
- le plan de communication.

Les conditions du programme peuvent être modifiées chaque année en septembre pour une affectation de bourses à des étudiants de l'année suivante.

L'ESSEC fait la promotion du programme de bourses auprès des candidats, via ses actions de communication (site internet, salons étudiants...) et son réseau d'universités partenaires, bureaux à l'étranger et réseau de diplômés.

Pour les programmes de bourses « Quai d'Orsay Entreprises », le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) apporte son support dans la recherche et la sélection des meilleurs candidats.



## NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES BOURSES

AbbVie, ESSEC Alumni USA, Firmenich, Fondation Ardian, French-American Chamber of Commerce Foundation, L'Oréal, Orange, Seb, Total.

## Financement

Le financement peut couvrir les droits d'inscription et les frais de scolarité des programmes choisis, et/ou des frais de vie des étudiants. Le versement s'effectue tous les ans au mois de septembre.

### • Déductibilité fiscale

Dans le cadre des lois sur le mécénat, les subventions des bourses peuvent donner droit à une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% des dons dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT.

Pour les particuliers, la déduction de l'impôt sur le revenu est de 66% des dons (dans la limite de 20% du revenu imposable). Pour l'ISF, la déduction est de 75% des dons (dans la limite de 50 000 €).

- Exemple de déduction fiscale dans le cadre d'une subvention au titre de votre société: soit 19 000 € de frais de scolarité pour une étudiant international de l'ESSEC en 2014, il ne vous en coûtera que 7 600 € après déduction fiscale.

### • Avantages

Les mécènes deviennent Partenaires Entreprises du Groupe ESSEC. Ils sont cités dans les différents supports de communication du Groupe, et bénéficient également d'invitations à une sélection de manifestations organisées par l'ESSEC, ainsi qu'un accès particulier aux publications de notre corps professoral via notre newsletter bimestrielle "l'Essentiel".

## CONTACT

Aleksandra PLAINE,  
Partenariats Entreprises et Développement  
Tél. +33 (0)1 34 43 31 09  
aleksandra.plaine@essec.fr

[www.essec.fr/partenariats-entreprises](http://www.essec.fr/partenariats-entreprises)